



Bordeaux, 05/11/2015

Madame, Monsieur le Président,

Je convoque la deuxième réunion plénière annuelle de l'AREPO pour 2015 qui se tiendra

**Le jeudi 12 novembre de 10h00 à 17h00  
Au siège de la Région Piémont,  
62, rue du Trône à Bruxelles**

Tous les travaux seront traduits en français, italien, espagnol et anglais.

L'ordre du jour sera le suivant :

**Accueil des participants / Café - 10:00 - 10:30**

**Partie statutaire - 10:30 - 11:30**

- Ordre du jour de la réunion plénière
- Rapport moral du Président
- Rapport annuel intermédiaire
- Vote de la cotisation 2016

**Partie thématique - 11:30 - 13:00**

- L'expérience de la Région Lombardie dans la valorisation des produits d'origine, **Gianni Fava**, Ministre de l'Agriculture de la Région Lombardie
- Agriculture biologique : mise à jour sur la révision du règlement 834/2007, **Kathleen Delage**, IFOAM EU
- Mise à jour sur la politique de promotion des produits agricoles et alimentaires européens

**Pause déjeuner - 13:00 - 14:30**

**Partie thématique - 14:30 - 17:00**

- Mise à jour sur le TTIP par **M. Raimondo Serra**, Commission européenne
- Présentation du rapport sur l'éventuelle extension de la protection des indications géographiques de l'Union européenne aux produits non agricoles, contribution vidéo par la députée **Virginie Rozière**
- Présentation des résultats et des réflexions suite au séminaire de l'AREPO « *Innovet et structurer la Recherche, l'Enseignement et la Formation pour des Indications Géographiques durables* », Expo Milano 2015 : vers un livre blanc de la recherche sur les IG
- Projets européens
- Questions diverses

**Fin - 17:00**

[www.arepoquality.eu](http://www.arepoquality.eu)

Secrétaire général : [arepo@aquitaine.fr](mailto:arepo@aquitaine.fr) ; + 33 (0) 6 10 13 11 89

Bureau de représentation à Bruxelles : [policyofficer@arepoquality.eu](mailto:policyofficer@arepoquality.eu) ; + 32 (0) 4 86 60 54 62



Je vous remercie de confirmer votre présence avant le 2 novembre pour la bonne organisation de cette journée. Je vous rappelle que, sauf cas particulier, discuté au préalable avec le secrétaire général, les voyages et les hébergements sont au frais des participants.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur le Président, chers membres de l'AREPO, mes salutations les plus distinguées.

Pour **Vincent Labarthe**  
**Président de l'AREPO**

P/O  
Laurent GOMEZ, SG